

## 35 raisons de se préoccuper du CIPD+20 – statistiques et faits

1. À l'heure actuelle, on estime à environ 1,8 million le nombre de jeunes âgés de 10 à 24 ans, la plus grosse cohorte de jeunes dans l'histoire. Les jeunes forment un groupe diversifié dont les besoins et les aspirations varient grandement selon les régions et les pays.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
2. Environ 90 % des jeunes vivent dans des pays en développement, où ils constituent une grande partie de la population.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
3. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes et les jeunes issus de milieux défavorisés, ont de la difficulté à accéder à de l'information, à des services liés à la santé et à l'éducation, ainsi qu'à des emplois convenables et durables.  
*Source: UNDAES, Rapport mondial de la jeunesse 2007*
4. Des complications durant la grossesse et l'accouchement, des actes de violence fondés sur le genre et le sida comptent parmi les causes principales de mortalité chez les jeunes.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
5. Selon les estimations des Nations Unies, la grande majorité des adolescents et des jeunes n'ont toujours pas accès à des services de santé reproductive et sexuelle et d'éducation dont ils ont besoin pour mener une vie saine.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
6. Le Comité des droits de l'enfant et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ont reconnu aux adolescents le droit à l'accès à de l'information et à des services sur les moyens de contraception.  
*Source: Fonds des Nations Unies pour la population et le Center for Reproductive Rights, 2010. Briefing Paper: The Right to Contraceptive Information and Services for Women and Adolescents.*
7. Seulement 34 % des jeunes (24 % de jeunes femmes et 36 % de jeunes hommes) dans les pays en développement peuvent répondre correctement à cinq questions de base sur le sida et sur les mesures à prendre pour le prévenir, bien en dessous de l'objectif mondial de 95 % prévu pour 2010.  
*Source: ONUSIDA, Le sida 30 ans après : un tournant pour les nations, 2011.*
8. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans comptent pour 41 % des cas d'infection par le VIH au sein du groupe de 15 à 49 ans. Chaque jour, près de 3 000 jeunes contractent le VIH.  
*Source: ONUSIDA, Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida, 2010.*
9. Les jeunes femmes sont plus à risque de contracter le VIH que les jeunes hommes : à l'échelle mondiale, il y a presque deux fois plus de jeunes femmes vivant avec le VIH. En Afrique subsaharienne, les jeunes femmes représentent 71 % des jeunes vivant avec le VIH.  
*Source: ONUSIDA, Rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida, 2010.*
10. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, constatent que bien souvent, ce sont les exigences concernant la permission parentale ou conjugale, comme en Indonésie ou au Burkina Faso, la désapprobation de la part de la famille ou de la collectivité et l'attitude négative adoptée par les fournisseurs de services qui contribuent à restreindre l'accès à de l'information et à des services de santé sexuelle et reproductive. Pourtant, en 2010, 102 pays ont rapporté via les indicateurs de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) qu'ils disposaient de lois et de règlements interdisant la discrimination envers les jeunes pour assurer leur protection.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5.*

## 35 raisons de se préoccuper du CIPD+20 – statistiques et faits

11. Des lacunes dans les lois et les règlements, une application inadéquate de ceux-ci dans la pratique, les tabous sociaux et culturels, la discrimination fondée sur le sexe ainsi que les barrières géographiques et financières empêchent plusieurs adolescents d'avoir accès à de l'information et à des services de santé sexuelle et reproductive.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
12. Selon un sondage mené par UNICEF en 2001, dans 10 des 12 pays en développement sur lesquels on possède des données, plus des deux tiers des jeunes ont eu des rapports sexuels à l'adolescence.  
*Source: UNICEF, A League Table of Teenage Births in Rich Nations, 2001*
13. La région européenne compte environ 99 millions d'adolescents (âgés de 10 à 19 ans), soit 14 % de la population.  
*Source: UNICEF, Progrès pour les enfants, 2012*
14. Le Royaume-Uni affiche un des taux de naissance et d'avortement les plus élevés de l'Europe de l'Ouest, même si le pays a le deuxième taux le plus élevé d'utilisation de moyens de contraception.  
*Source: UN Division of Statistics 2010*
15. Dans plusieurs régions, les filles sont beaucoup plus susceptibles que leurs pairs masculins d'être mariées dès l'enfance et d'avoir des relations sexuelles à un jeune âge.  
*Source: Fonds des Nations Unies sur la population, Rapport sur l'état de la population mondiale, 2012*
16. Les mariages d'enfants sont encore fréquents, particulièrement dans les pays les moins avancés où 30 % des femmes âgées entre 15 et 19 ans sont mariées. Si cette tendance se maintient, au cours de la prochaine décennie 100 millions de filles subiront un mariage précoce.  
*Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2011*
17. En Asie et en Afrique, peu de femmes âgées de 15 à 24 ans utilisent des moyens de contraception. Selon les statistiques, seulement 25 % d'entre elles ont eu recours à ces moyens.  
*Source: ICF international 2012.*
18. Entre 2000 et 2009, 31 % des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans dans les pays les moins avancés ont donné naissance avant d'avoir 18 ans.  
*Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2011.*
19. En raison du mariage d'enfants, de pratiques sexuelles dangereuses et de relations sexuelles non protégées, ainsi que de soins inadéquats durant la grossesse, les décès maternels sont 28 % plus élevés chez les adolescentes que chez les femmes de 20 à 24 ans. La plupart des adolescentes, qu'elles soient mariées ou non, donnent naissance sans avoir reçu de l'information pertinente ou avoir eu accès à des soins de santé ou à un soutien adéquat.  
*Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2011.*
20. Dans les pays en développement, des complications liées à la grossesse demeurent la principale cause de décès chez les adolescentes âgées entre 15 et 19 ans. Parmi les risques principaux auxquels les jeunes mères sont confrontées figurent l'accouchement prolongé, les fistules, des infections après avoir accouché, être infectée par le VIH ainsi que la transmission du virus de la mère à l'enfant.  
*Source: UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2011.*
21. De nombreuses adolescentes subissent une grossesse non désirée et, par conséquent, les taux d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions chez les jeunes femmes sont élevés, notamment en Afrique subsaharienne où le quart de ces avortements dangereux est pratiqué sur des filles âgées de 15 à 19 ans.  
*Source: Organisation mondiale de la Santé, 2009. Les femmes et la santé : La réalité d'aujourd'hui, le programme de demain*

## 35 raisons de se préoccuper du CIPD+20 – statistiques et faits

22. La pratique de l'avortement non sécuritaire constitue une menace importante et une cause importante de blessures et de décès. En 2008, on a évalué que trois millions de filles âgées de 15 à 19 ans ont subi un avortement dangereux dans les pays en développement.  
*Source: Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement : les faits, Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations unies pour le développement, 2011.*
23. La disponibilité des moyens de contraception ne répond pas aux besoins de la population, particulièrement dans les pays en développement. Par exemple, on estime à dix milliards le nombre de condoms pour hommes requis pour protéger l'ensemble des rapports sexuels à risque. Pourtant, en 2010, en Afrique subsaharienne, chaque homme en âge de se reproduire avait accès à seulement neuf condoms, alors qu'une femme sur treize en âge de procréer avait accès à un seul condom pour treize femmes.  
*Source: Fonds des Nations unies pour la population Issues brief: Comprehensive Condom Programming – Rev. Oct 2011.*
24. Une étude approfondie de quatre pays d'Afrique subsaharienne a révélé que plus de 60 % des adolescents ignoraient comment prévenir une grossesse et plus du tiers ignoraient quels étaient les moyens de contraception. Cette lacune est la conséquence d'un accès limité à l'information ainsi qu'à des services de santé sexuelle et reproductive abordables et de qualité.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5.*
25. Dans toutes les strates socio-économiques et partout dans le monde, des adolescentes et des jeunes femmes vivent sous la menace de violence et d'exploitations sexuelles, y compris par un membre de sa propre famille ou d'une personne intime. Environ 150 millions de filles de moins de 18 ans ont été soumises à une quelconque forme de violence sexuelle. Jusqu'à 50 % des agressions sexuelles sont commises contre des filles âgées de moins de 16 ans.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5.*
26. Dans les Caraïbes, on estime qu'une adolescente sur deux subit une initiation sexuelle forcée. En Amérique centrale, les taux de violence contre les femmes sont également élevés. On a relevé qu'en Azerbaïdjan, 2 % des filles ont vécu leur première relation sexuelle de façon non consensuelle; ce taux grimpe à 64 % en République démocratique du Congo.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
27. Au Nicaragua, la très grande majorité des filles enceintes à la suite d'un viol ou d'inceste est âgée de 10 à 14 ans. Les mesures législatives qui sont entrées en vigueur en 2008 criminalisent l'avortement, y compris pour les victimes de viol ou d'inceste. À cause de cette loi, les victimes de viol doivent mener leur grossesse à terme ou tenter de se faire avorter de façon illégale dans de mauvaises conditions au risque de s'exposer à une peine d'emprisonnement. Cette loi prive ces filles de leurs droits fondamentaux en plus de mettre en danger leur santé et leur vie. En effet, le fait de se faire avorter illégalement dans de mauvaises conditions ou de vivre une grossesse et donner naissance à un âge précoce les met à risque.  
*Source: Amnistie internationale, La santé et la vie des femmes en danger, les professionnels de la santé passibles de sanctions pénales (Index: AMR 43/001/2009).*
28. Selon des études menées en Afrique subsaharienne, ce sont la violence subie aux mains du partenaire et la crainte de subir de mauvais traitements qui empêchent les filles de dire non aux relations sexuelles et entravent l'utilisation de condoms.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5.*

## 35 raisons de se préoccuper du CIPD+20 – statistiques et faits

29. Entre 100 et 140 millions de femmes et de filles en Afrique ont subi une mutilation des organes génitaux. Bien que la proportion de filles ayant fait l'objet de ces mutilations soit en baisse dans certains pays, on estime que chaque année, à l'échelle de la planète, trois millions d'entre elles sont à risque de subir cette intervention.  
*Source: Organisation mondiale de la Santé, estimé 2011.*
30. Chaque année, un adolescent sur cinq souffre d'un problème de santé mentale ou d'un trouble de comportement. La violence fondée sur le genre augmente de trois à quatre fois le risque de développer une dépression et de l'anxiété chez les adolescents.  
*Source: UNICEF, WHO et GWU, avril 2011. Round Table on Adolescent Mental Health: Bridging the Mental Health Gap and Reaching the World's Adolescents*
31. Les problèmes de santé mentale entraînent souvent des comportements à risque, notamment des relations sexuelles non protégées, l'abus d'alcool et de drogues et l'omission de recourir à des soins appropriés. Dans les pays en développement, l'accès aux soins de santé mentale, en particulier les services qui répondent aux besoins spécifiques des adolescents, est limité et inadéquat.  
*Source: UNICEF, WHO et GWU, avril 2011. Round Table on Adolescent Mental Health: Bridging the Mental Health Gap and Reaching the World's Adolescents*
32. Afin que les politiques soient réussies, elles doivent permettre aux jeunes, en particulier les jeunes femmes et les filles, de faire des choix et de prendre l'initiative d'encourager les autres à faire de même.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5*
33. Afin que les politiques soient réussies, elles doivent reposer sur la compréhension du lien complexe et intergénérationnel qui existe entre la pauvreté, l'éducation, la santé sexuelle et reproductive ainsi que l'égalité des sexes.  
*Source: Commission sur la population et le développement, Rapport du secrétaire général des Nations unies à la Commission sur la population et le développement, 2012, E/CN.9/2012/5.*
34. En 2010, un examen des stratégies nationales de réduction de la pauvreté a démontré que dans trois stratégies sur quatre, on avait omis d'identifier les jeunes comme un groupe important de la population aux prises avec la pauvreté en dépit des preuves du contraire. De plus, seulement le tiers d'entre elles ont inclus les jeunes dans leur processus de consultation.  
*Source: UNFPA. Les raisons d'investir sur les jeunes, 2010.*
35. Un sondage mené par les Nations Unies en 2012 a établi que la participation limitée aux processus décisionnels représente l'obstacle principal pour les jeunes qui désirent faire valoir leurs droits. C'est la réponse donnée par 80 % des répondants lors d'un sondage effectué en Afrique subsaharienne et par 77 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.  
*Source: Enquête du Réseau inter-agence des Nations unies pour le développement de la jeunesse en 2012 : 13 000 personnes de 186 pays de toutes les régions du monde ont répondu à l'enquête*